

# Pol s'y connaît en nid douillet.



## Un peu trop froid l'hiver, un peu trop chaud l'été ?

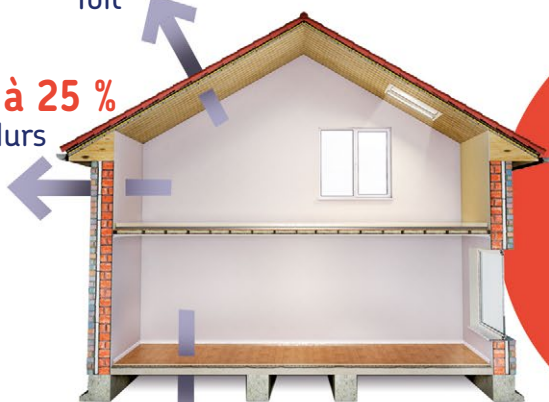
Isoler, c'est transformer votre intérieur en véritable nid douillet. URSA et votre artisan vous accompagnent tout au long de votre projet.

## 3 bonnes raisons POUR ISOLER VOTRE LOGEMENT



25 à 30 %  
Toit

20 à 25 %  
Murs



7 à 10 %  
Planchers bas

Il existe également une perte de chaleur par les parois isolables et non isolées.

Une maison mal isolée laisse s'échapper la chaleur en hiver et perd rapidement sa fraîcheur en été...

**Isolez votre logement, vous avez tout à y gagner !**

### + d'économies d'énergie

Une réduction de votre facture d'énergie (chauffage et climatisation).

### + de confort

Une température idéale été comme hiver pour votre bien-être au quotidien.

### + de valeur

Votre patrimoine valorisé grâce à une meilleure performance énergétique.

## 5 bonnes raisons DE CHOISIR LA LAINE DE VERRE URSA



**Performances thermiques certifiées**  
Température idéale toute l'année dans votre foyer (certifications CE et ACERMI)



**Protection incendie**  
Incombustible par nature, la laine de verre n'alimente pas le feu et ne propage pas les flammes



**Isolation acoustique**  
Absorption des bruits entre les pièces de la maison et des bruits provenant de l'extérieur



**Protection de la santé**  
Qualité de l'air intérieur préservée



**Protection de l'environnement**  
Produits à base de verre recyclé et respectueux de l'environnement

Et si vous choisissiez le meilleur pour votre projet d'isolation ?



### URSA PUREONE

La laine de verre 100% respectueuse de votre santé



Non-irritant



Sans Formaldéhyde



Non poussiéreux



Sans odeur



Très bonne isolation



Isole du bruit



Incombustible



N'attire pas les nuisibles

# C'EST LE MOMENT OU JAMAIS de concrétiser votre projet !

## C'est économique

### Grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Mis en place par l'État, ce dispositif oblige les fournisseurs d'énergie et les entreprises polluantes à contribuer financièrement à la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Votre projet peut être éligible !

**Pour vous**, c'est une **réduction** sur le montant de vos travaux, allant jusqu'à 100 % du montant du devis !\*

## C'est facile

### Grâce à URSA et à son réseau d'entreprises partenaires

Votre artisan réalise vos travaux et se charge du montage du dossier, déduisant directement le montant des primes de votre devis.

**Pour vous**, c'est une solution **clés en main** pour améliorer votre confort durablement. Dispositif cumulable avec les autres aides : MaPrimeRénov', Eco-PTZ, TVA à 5,5%.

\*En fonction des revenus, zone géographique et type de travaux réalisés.

**Votre artisan respecte les gestes barrières et vous accompagne dans votre projet :**

Votre installateur



Rejoignez Pol



URSAApp, à télécharger sur les Stores

